SOCIÉTÉ : L’ARNAQUE DU SIÈCLE ?



Je reviens vers vous après une période de silence, en partie, indépendante de ma volonté. Et, pour terminer l’année en beauté, je vous propose de réactiver une bombe qui aurait déjà du exploser en 2019 et faire beaucoup de dégâts. Il s’agit d’un article paru dans la revue **Nexus N° 120** de janvier/Février 2019, écrit sous la responsabilité de la Rédactrice en Chef et concernant la manière dont le budget de la Sécurité sociale du pays est dilapidé par des instances, on ne peut plus respectables. Cet article porte le nom évocateur de **Sécugate financier** tant le scandale qu’il évoque est grand.

Avec l’accord de la Rédaction du bimestriel **(1)**, j’ai joint cet article au présent billet. Il est directement consultable et téléchargeable par un lien que vous trouverez aisément plus bas.

Quelle idée, me direz-vous, d’aborder un tel sujet alors que l’actualité politique nous en fourni à foison en cette fin d’année et que les journalistes, pendant la trêve des confiseurs, nous gavent de recettes et de conseils festifs ! Pour tout vous dire, l’inspiration m’est venue en me baladant sur le réseau **Twitter** et découvrant un coup de gueule d’un internaute très remonté après les syndicats.

Sa vidéo de 7 minutes m’a remis en mémoire l’article en question de Nexus et le recoupement du sujet entre les deux sources d’information m’a conduit à vous en faire part. Par ailleurs, le sujet reste encore dans les mémoires, car récemment débattu au Parlement. La loi de Sécurité sociale a été momentanément adoptée par 49.3 mais aussitôt annulée par une motion de censure.

Pour votre information, il faut savoir que le budget de la Sécurité sociale représente plusieurs centaines de milliards d'euros dont le montant varie chaque année, et que cette ressource provient de la contribution de l'ensemble des Français et des entreprises. Pour faire court et dans l'allégorie, la « Sécu» peut être comparée à un gros arbre entretenu par la population et constitué de plusieurs branches (Maladie, Famille, Accidents, retraite…). Ces branches fournissent des fruits (Aides, Remboursements, Retraites, Allocations de toute nature…) mais ces fruits sont inégalement redistribués selon le régime auquel vous appartenez (Général, Agricole ou Spécial).

Au total, pour 2025, quand la loi sera définitivement adoptée, ce seront approximativement 660 milliards d'euros qui devraient être alloués pour le mieux être de la population (cotisants, migrants, OQTF…) **(2)**. C'est le plus gros budget de l'État réservé uniquement au volet social. Donc hors, impôts sur le revenu et les sociétés, hors TVA, hors TICPE, hors recettes non fiscales, autres…

Cela précisé, j'en viens au coup de gueule du brave homme fort courroucé (je m'autorise à penser qu'il s'agit de quelqu'un du milieu syndical – Simple supposition). Pour une meilleure compréhension, il est probable que vous soyez obligé(e) de le réécouter car ce monsieur parle vite vu qu'il a beaucoup de choses à dire et en très peu de temps (7 minutes). Voyez ci-dessous.

https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2024/12/URSSAF-Secu-Syndicats-Cest-une-Mafia.mp4

Pour compléter le sujet, voici l'enquête de Nexus : l'article peut être jugé un peu long (14 pages) mais il est parfaitement documenté, ceci explique cela. En outre, je pense que son autrice (auteur ?) a pris toutes les précautions d'usage avant de le publier. Mais, me direz-vous, cette publication sensationnelle n'a pas eu les effets attendus. C'est exact. La bombe a fait pschitt ! Ses consœurs et confrères, probablement au courant des pratiques en question, ont dû juger plus prudent de

regarder ailleurs.

Nexus N° 120 2019 – Sécurité sociale un scandale d'État

Conclusion : si l'on accorde un minimum de crédibilité aux deux documents présentés ci-dessus, force est de constater que c'est en toute illégalité que les contributions Santé et Retraites des Français sont livrées à un partage préalable, discrètement occulté, et que, si la part attribuée au fonctionnement des syndicats est effectivement de 40% du budget total de la «Sécu», **la question du trou de la «Sécu»** pourrait trouver son explication **(3)** ainsi que celle que tout le monde se pose : «*mais où va cet argent ?*».

(1) Autorisation accordée par écrit sous réserve d'une reproduction d'articles antérieure d'au moins deux mois.

(2) Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025. (PLFSS)

(3) **Le trou pour 2025 est estimé à 18,3 milliards d'euros**. Il est dû «*en grande partie au déficit de la branche maladie, en raison d'une hausse importante des dépenses de soins de ville et de moindres recettes*».

(4) Le trou de la Sécu vu par France Info (158 milliards d'euros cumulés sur plusieurs années).

Sources : Twitter – Nexus N° 120 – France info : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/expliquez-nous/expliquez-nous-le-trou-de-la-secu_1787225.html (4) – La loi de finances de la Sécurité sociale 2024.